

# Rétro Assurances

Lettre d'informations n°2



Chers collectionneurs,

Nous sommes heureux de vous faire parvenir la 2<sup>ème</sup> édition de notre lettre d'informations. 2006 sera une année riche en nouveautés :

- **Internet** - Mise en ligne de la tarification : auto moderne, moto moderne et bientôt votre santé et votre habitation (voir ci-contre).
- **Véhicules haut de gamme** - Le contrat « Véhicules haut de gamme » a été revu à la baisse (franchises et primes).
- **Parrainage** - Parlez à votre entourage de notre contrat « véhicules de collection » et devenez parrain de deux nouveaux adhérents, nous serons heureux de vous offrir les frais de gestion à votre prochaine échéance.
- **Salons** - Nous vous attendons nombreux sur notre stand lors des principales manifestations de collectionneurs. Nous nous efforçons de participer à un plus grand nombre chaque année afin de vous rencontrer et de rester toujours à votre écoute.

N'hésitez pas à nous communiquer les sujets qui vous préoccupent afin de les aborder dans notre prochaine édition. Pour les clubs, contactez-nous si vous souhaitez faire passer des informations (via notre site).

Bonne lecture,

L'équipe Rétro Assurances



Pour joindre Rétro

Par téléphone :

0 821 021 200 (0,119 € ttc/mn)

Par internet : [www.retroassur.com](http://www.retroassur.com)

Par Fax : 0 821 021 201

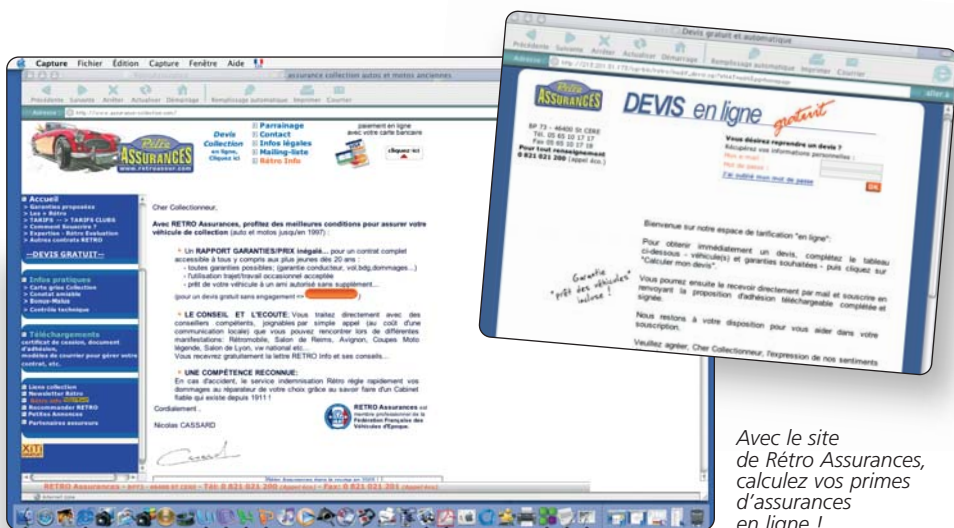
Par courrier : Rétro Assurances  
BP 73, 46400 Saint-Céré

Rétro Assurances Infos

Lettre d'informations publiée par Rétro Assurances, BP 73, 46400 Saint-Céré - Directeur de la publication : Nicolas Théron - Réalisation GR5 sarl - Imprimerie Mame - Reproduction interdite.

## Internet : Rétro Assurances en (première) ligne !

Grâce au site internet de Rétro Assurances, gérez vos contrats en ligne et calculez vous-mêmes vos tarifs !



Avec le site de Rétro Assurances, calculez vos primes d'assurances en ligne !

Rétro Assurances, toujours à la pointe du service, vous facilite la vie ! En effet, son site internet [www.retroassur.com](http://www.retroassur.com) comporte maintenant plusieurs services qui vous permettent de régler en direct vos contrats, d'en calculer le juste prix et d'avoir accès à d'autres produits concernant par exemple votre voiture moderne, votre santé ou votre habitation. En voici les grandes lignes :

- **Devis en ligne** : pour vos véhicules de collection, vous pouvez calculer directement le montant de la prime à payer. C'est rapide et facile.
- **Voiture moderne, santé et habitation** : Rétro Assurances vous ouvre l'accès à l'ensemble de son offre, en vous donnant la possibilité d'établir vous-même un devis pour l'assurance de votre voiture moderne (et de votre habitation dans quelques semaines). Quelques clics et vous connaissez les montants à payer !
- **Moto ancienne et moderne, 4x4, camping-car...** Le même service de devis gratuit en ligne est accessible pour tous ces moyens de transport ! Sachez en abuser...
- **Gestion de votre contrat Rétro Assurances** : en cas d'achat d'un véhicule ancien, il suffit pour qu'il soit ajouté à votre contrat d'envoyer par mail une image scannée de la carte grise, accompagnée d'une demande de prise de garantie. L'avenant à votre contrat est automatiquement effectué.
- **Paiement de vos cotisations** : il peut désormais s'effectuer en ligne, avec un simple numéro de carte bancaire. Cette formule est bien entendu totalement sécurisée.
- **Formulaires**. Vous pouvez télécharger tous les documents d'adhésion, les conditions générales d'assurance, des modèles de courrier pour gérer votre contrat, le formulaire de Rétro-Evaluation, les documents de résiliation...
- **Pratique** : s'il vous reste un peu de temps après vous être occupé de vos affaires et de vos contrats, vous pourrez faire un tour à la rubrique « Infos pratiques » : on y trouve d'utiles informations sur certaines subtilités de l'assurance automobile. Et vous pourrez même vous accorder une petite récréation en allant chiner dans les petites annonces collection !

## Quelles ceintures pour les anciennes ?

Les ceintures de sécurité sont-elles obligatoires sur votre voiture ancienne ? A l'avant, elles le sont sur toutes les automobiles mises en circulation à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1967, et à l'arrière à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1978. S'il existe une place centrale, comme par exemple sur les Matra Bagheera, elle doit comporter une ceinture pour les voitures mises en circulation à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1971. Attention : si votre automobile, bien qu'antérieure à ces dates, a été équipée de ceintures, alors il est obligatoire de les boucler.

### Sécuriser les enfants

Le cas des enfants en bas âge n'est pas toujours très facile à gérer dans une auto ancienne, surtout s'il s'agit d'un cabriolet deux places, voire 2 + 2. Et il faut parfois aller au-delà des prescriptions du code de la route pour leur assurer une parfaite sécurité...

Selon le code de la route :

- Le transport d'enfants de moins de 10 ans aux places avant est interdit, sauf s'ils sont installés dans un siège coquille spécialement prévu pour cet usage, ou si l'on ne peut procéder autrement.
- Les systèmes de retenue homologués pour les

enfants sont obligatoires si l'enfant occupe une place équipée de ceintures de sécurité.

- Les dispositifs homologués sont les porte-bébés ou lits nacelles jusqu'à 9 kg, siège-baquet à harnais de 9 à 18 kg, et rehausseur avec ceinture de 15 à 25 kg.

- En l'absence de ceintures de sécurité, les sièges bébés ne sont pas obligatoires et l'enfant voyage sans être attaché. C'est dans ce cas qu'il faut savoir dépasser les prescriptions légales, et installer des ancrages lorsque la configuration de l'auto le permet.



Miki, dans sa Citroënnette électrique, peut évidemment se passer de ceintures de sécurité...

### Le meilleur service au meilleur prix

Il est communément admis en assurance que les risques des collectionneurs (auto ou moto) sont faibles... Malheureusement, certains de nos assurés ont été victimes de graves accidents corporels en 2005.

Avec un coût de 7 millions d'euros pour le plus grave, nous assumons et indemnisons les victimes comme c'est notre devoir. Cependant, pour maintenir le niveau de garanties et de tarif dont vous bénéficiez, nous sommes amenés à réviser nos conditions d'acceptation pour certaines voitures à caractère sportif (Porsche en particulier).

Par ailleurs, poursuivant notre politique du meilleur service au meilleur prix, vous bénéficierez de conditions tout à fait spéciales pour assurer votre auto/moto moderne et votre habitation.

Découvrez-les sur notre site internet ou en nous questionnant par le canal de votre choix.

## LE COIN DU BRICOLEUR

RUBRIQUE RÉALISÉE EN COLLABORATION AVEC LE MAGAZINE GAZOLINE

GAZOLINE  
VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

## Je n'ai plus... d'accélérateur

*Vous roulez tranquillement, le pied léger sur l'accélérateur. Et soudain, plus rien, le moteur s'arrête... Que s'est-il passé ? Essayons de voir d'où provient cette panne...*

**1 - Panne d'essence.** Même si elle indique un niveau correct, la jauge peut être défectueuse. Secouez la voiture : si ça fait flic-floc, c'est qu'il reste du carburant.

**2 - Fuite d'essence.** Une forte odeur d'essence peut traduire une fuite. Vérifiez les canalisations, durits et leur colliers de serrage. Le problème peut aussi venir d'une durit poreuse (suite à l'usage d'essence sans plomb), ce qui ne se voit pas forcément, mais provoque une forte odeur d'essence et une consommation en hausse... Vérifiez aussi le réservoir, qui peut être percé.

**3 - Commande d'accélérateur.** Vérifiez la commande d'accélérateur : câble bien connecté à la pédale et au carburateur, sans être détendu ni gêné pour actionner le papillon. Contrôlez aussi la liaison entre le papillon et sa commande (un écrou desserré suffit à en empêcher l'ouverture).

**4 - Filtre à air bouché.** Pour vérifier la totale

ouverture du (des) papillon(s) de gaz, vous avez probablement déposé le filtre à air. Remettez en route : si l'auto redémarre, pas de doute, le filtre à air est colmaté ou des objets (chiffon, feuilles mortes,...) obstruaient l'arrivée d'air.

**5 - Filtre à essence colmaté.** Jetez-y donc un coup d'œil et, dans le doute, n'hésitez pas à le remplacer. Attention à son sens de montage, repéré par une flèche.

**6 - Pompe à essence défaillante.** Il faut maintenant contrôler que l'essence arrive bien au carburateur. Débranchez la durit à l'entrée du carburateur et plongez-la dans une gamelle. En actionnant le démarreur, l'essence doit couler avec un débit conséquent. Si ce n'est pas le cas, la pompe peut être incriminée. Le problème peut aussi venir de la mise à l'air libre du réservoir qui peut s'être bouchée.

**7 - Pas d'essence dans la cuve du carbu.** Si la pompe débite correctement, vérifiez que l'es-

sence arrive bien jusqu'à la cuve du carburateur. Déposez le dessus de cuve : si elle est vide, le problème peut venir du tamis à l'entrée du carburateur (colmaté), d'un pointeau coincé en position fermée, ou du flotteur coincé en position « haute ».

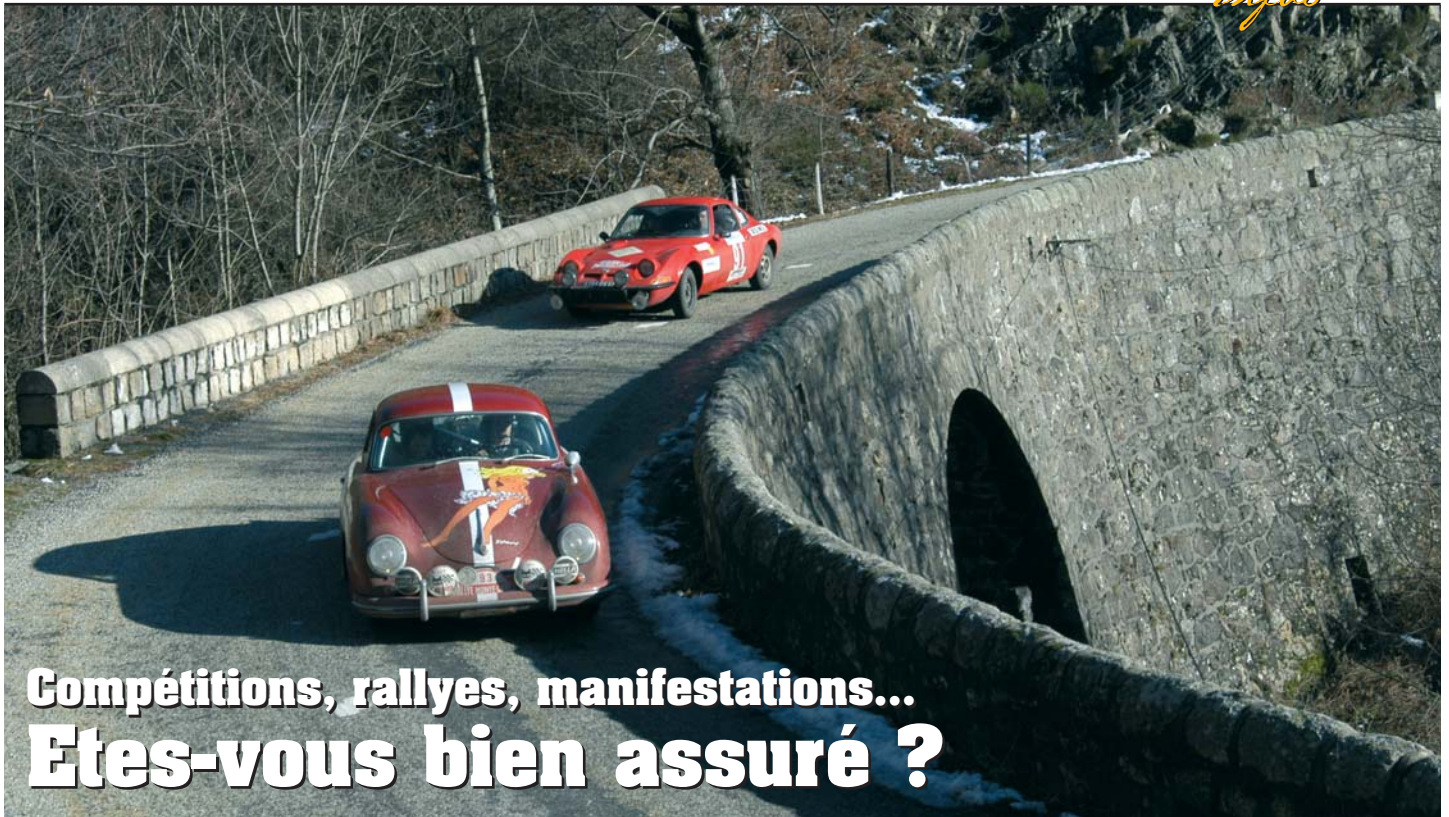
**8 - Essence souillée.** Tant que vous avez le nez dans la cuve (!), nettoyez-la soigneusement, sans oublier de souffler le gicleur de marche.

**9 - Gicleur bouché.** Déposez les différents gicleurs et soufflez-les. Attention, ne RIEN introduire dans un gicleur pour le déboucher. Ils sont en effet calibrés avec une extrême précision, et la moindre « rayure » en modifierait le débit.

**10 - Ajustage bouché.** Au même titre que les gicleurs d'essence, il se peut que les ajustages d'air soient colmatés. Procédez comme ci-dessus. Et si vous disposez d'une bombe de nettoyant carburateur, n'hésitez pas à l'utiliser.



Une bonne alimentation en essence nécessite un carburateur propre. Ici, démontage du filtre à essence.



## Compétitions, rallyes, manifestations... Etes-vous bien assuré ?

**Au moment de s'engager dans un rallye ou une compétition, mieux vaut savoir si l'on est correctement assuré.**

Pour l'amateur d'automobiles anciennes, les occasions de sorties sont nombreuses : rallyes touristiques, épreuves de régularité, compétitions sur circuit, démonstrations amicales sur piste... Si vous participez à de telles manifestations, savez-vous si vous êtes correctement assuré ? Et par qui : votre propre contrat ? Par celui de l'organisateur ?

Pour répondre à ces questions, la première chose est de bien lire le règlement de la manifestation : il doit préciser ce point et vous indiquer si votre propre police Rétro Assurances s'applique, ou si celle de l'organisateur prend le relais. En cas de doute, passez-nous un coup de téléphone : comme bien souvent, mieux vaut ici prévenir que guérir...

**La règle** qui s'applique est en gros la suivante :

- Dès l'instant où l'organisateur met sur pied une manifestation nécessitant une autorisation administrative, et que sa rencontre répond à la définition de « manifestation

sportive », alors il doit contracter une assurance particulière, couvrant la responsabilité civile des participants vis-à-vis du circuit et de ses installations, du personnel de piste, et dans certains cas des participants entre eux. La RC auto des participants ne peut pas s'appliquer. Notez qu'une manifestation dite « sportive », qu'elle se déroule sur circuit ou sur la voie publique, comporte nécessairement un chronométrage et un classement. Elle doit répondre à certaines règles d'organisation et recevoir l'agrément d'une fédération reconnue par le ministère de la Jeunesse et les Sports.

- Si la manifestation correspond par exemple à une simple démonstration sur circuit, sans chronométrage ni classement, alors le contrat RC auto des participants s'applique en cas de sinistre avec dommage à des tiers.

**Attention :** une voiture modifiée peut provoquer une déchéance du contrat, c'est-à-dire que l'assurance peut refuser de prendre en charge l'indemnisation du sinistre.

*En cas d'épreuve sportive chronométrée, l'organisateur doit contracter une assurance spéciale. Ici, la rétrospective historique du rallye de Monte Carlo.*

*En bas à gauche : dans certains cas de simples démonstrations sur circuit, la RC du propriétaire peut s'appliquer. Si l'auto est immatriculée, bien sûr.*



Ph. JP Marin

### Rétro Assurances dans la course !

Avec son « poulain » Gérard Rolland, Rétro Assurances a suivi le Moto Tour, à l'automne dernier. Et Gérard a signé une splendide performance, en terminant deuxième de la catégorie « Classique » et premier des 350, sur sa Yamaha 350 RDLC. « J'ai vraiment pris de gros risques », reconnaît Gérard à l'arrivée, notamment à cause de problèmes de pneus. Bravo pour l'exemplaire ténacité qu'il a fallu montrer, dans une épreuve difficile où le goût de la performance n'exclut pas l'entraide entre les participants, au contraire.



## Rétro Assurances sur le terrain

Comme chaque année, Rétro Assurances participera en 2006 à plusieurs manifestations de véhicules anciens. Bonne occasion de venir nous rencontrer sur notre stand et poser vos questions. Le programme de l'année 2006 se définit comme suit :

- Du 10 au 19 février : Rétromobile
- 11 et 12 mars : Salon de Reims, Vieilles champenoises d'époque
- Du 24 au 26 mars : Avignon Motor Festival
- 3 et 4 juin : Coupes Moto Légende à Dijon
- du 3 au 5 novembre : Epoqu'auto à Lyon
- Du 24 au 26 novembre : Salon Moto Légende à Vincennes



Ph. s.Cordey

## Expertise : la renouveler

Vous connaissez l'utilité de l'expertise. Mais savez-vous qu'il est obligatoire de la renouveler tous les deux ans ? En cas d'oubli, l'indemnité en cas de sinistre sera égale à la valeur à dire d'expert du véhicule assuré au jour du sinistre (sans excéder le montant indiqué aux conditions particulières). Rappelons que Rétro Assurances accepte les « Rétro évaluation », si la valeur de votre véhicule ne dépasse pas 23 000 €. Une formule d'expertise par correspondance, établie en collaboration avec Arnaud Séné, spécialiste reconnu. C'est facile, ça ne coûte que 29 € et c'est accessible via un imprimé à nous réclamer ou à télécharger sur notre site internet [www.retroassur.com](http://www.retroassur.com).

## LA DÉFENSE DU COLLECTIONNEUR

RUBRIQUE RÉALISÉE EN COLLABORATION AVEC CFDP, COMPAGNIE FRANÇAISE DE DÉFENSE ET PROTECTION



Ph. s.Cordey

Malgré son aspect pimpant, ce minibus VW peut comporter des défauts mécaniques qui ne sont décelables ni par l'acheteur, ni par le vendeur : ce sont les fameux « vices cachés ».

## Attention aux vices cachés !

**Ne restez pas seuls devant les litiges : la garantie « Juriscollection » vous aide à défendre vos droits.**

La possession et l'utilisation d'un véhicule de collection sont avant tout un plaisir. Mais comme vous le savez, certaines circonstances peuvent déboucher sur de désagréables litiges : réparations mal effectuées, problèmes d'immatriculation, usage d'une voiture modifiée... Ne restez pas seuls face à ces difficultés : avec la garantie « Juriscollection » de votre contrat Rétro Assurances, vous êtes conseillé par des juristes qualifiés.

Voici un exemple de mésaventure relativement commune, vécue par un de nos adhérents :  
— *J'ai vendu récemment une VW Coccinelle à un particulier qui a répondu à l'annonce que j'avais fait paraître dans un journal spécialisé. Peu de temps après la vente, l'acheteur m'apprend qu'il a rencontré de graves problèmes moteur et qu'il ne veut plus conserver la voiture. Que dois-je faire ?* Vous devez savoir que l'acheteur est protégé par la garantie légale contre les vices cachés, que le vendeur soit particulier ou professionnel. Cette garantie permet à l'acheteur qui démontre un tel

vice d'obtenir soit l'annulation de la vente, soit la diminution du prix. Les tribunaux considèrent le « vice caché » comme un défaut non décelable au jour de la vente, portant sur les organes essentiels du véhicule, ne relevant pas d'une usure normale et antérieur à la vente.

Attention également au libellé de l'annonce que vous faites paraître. Si vous embellissez un peu trop l'état de la voiture à vendre, votre acheteur pourrait vous reprocher le caractère mensonger de l'annonce, ce qui, même pour un particulier, peut être réprimé par la loi.

Face à une telle réclamation, adressez-nous rapidement l'ensemble des documents en votre possession (petite annonce, certificat de cession, contrôle technique, courriers échangés...). Nos juristes spécialisés prendront toutes mesures utiles pour la défense de vos droits : contact avec votre acheteur, assistance d'un expert et, éventuellement, prise en charge des honoraires d'avocat si une solution amiable ne peut être trouvée et si votre acheteur vous conduit au procès.

## Rétromobile, le rendez-vous des amateurs

Rétromobile, le grand salon des amateurs d'autos anciennes ouvre ses portes du 10 au 19 février, porte de Versailles, à Paris. Le thème général est la publicité, avec exposition de véhicules publicitaires, affiches, objets et même une salle où sont projetés des films anciens ! Citroën joue la carte de la pub, Peugeot fait honneur aux série 200, Renault célèbre les 60 ans de la 4 CV, Lancia fête ses 100 ans, Mercedes met le diesel en avant, BMW arrose les 40 ans de la Série 02... Rétro Assurances ne peut manquer un tel événement, bien sûr !

Rétromobile adopte cette année le thème de la publicité. Ce Galion « Nain Gourmand » y est exposé.



Ph. Rétromobile

# Rétro Assurances

Lettre d'informations n°2



Pour joindre Rétro

Par téléphone :

0 821 021 200 (0,119 € TTC/mn)

Par internet : [www.retroassur.com](http://www.retroassur.com)

Par Fax : 0 821 021 201

Par courrier : Rétro Assurances  
BP 73, 46400 Saint-Céré

## Economisez les frais de gestion en parrainant deux nouveaux adhérents !

Vous pouvez gagner facilement une réduction tarifaire sur votre contrat collection, en parrainant deux nouveaux adhérents à Rétro Assurances ! Rien de plus simple : vous choisissez deux « filleuls » souhaitant assurer leur(s) véhicule(s) auprès de Rétro Assurances. Lorsqu'ils effectuent leur demande de garantie, qu'ils n'oublient surtout pas de préciser « parrainé par M. » en indiquant votre nom et votre adresse. En retour, vous gagnerez les frais de gestion sur votre prochaine prime d'assurance.

Les filleuls aussi y trouvent leur avantage : ils bénéficient gratuitement de la garantie « protection juridique » pendant un an !

Alors pourquoi s'en priver ?

## Bien utiliser l'assistance

Les contrats Rétro Assurances comportent en option une assistance, bienvenue en cas de pépin. Mais attention : pour qu'elle s'applique, vous devez impérativement appeler l'assistant avant de procéder au remorquage ou à la réparation. Il doit donner son accord avant toute décision, faute de quoi l'indemnisation ne pourra avoir lieu. Conservez précieusement ce numéro de téléphone sur vous :

0 821 021 999 et de l'étranger,  
+33 1 42 99 03 49,  
contrat 950.026.



Rétro Assurances Infos

Lettre d'informations publiée par Rétro Assurances, BP 73, 46400 Saint-Céré - Directeur de la publication : Nicolas Théron - Réalisation GR5 sarl - Imprimerie Mame - Reproduction interdite. Ce feuillet est inséré dans la lettre d'informations n°2. Il peut être distribué séparément.

## La carte grise « véhicule de collection »



Le carnet à souches permet d'effectuer la déclaration de sortie de zone, en cas de déplacement lointain.

### Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur la carte grise « collection ». Voici quelques rappels utiles.

Bien qu'elle existe depuis de nombreuses années, la carte grise « véhicule de collection » continue à susciter des questions qui méritent un petit rappel. Tout d'abord, une précision s'impose : il n'est pas nécessaire d'avoir une carte grise collection pour assurer son véhicule chez Rétro Assurances ! Une carte grise « normale » est parfaitement acceptée !

Cette carte grise « collection » est réservée aux véhicules de plus de 25 ans, auto, moto, remorque, camion. Elle est délivrée par la préfecture sur présentation d'une attestation spéciale fournie soit par le constructeur ou l'importateur, soit par la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque) contre 45 € de frais de dossier environ. Les autres éléments du dossier sont identiques à ceux nécessaires pour une carte grise normale (certificat de cession / certificat de non gage en cas de changement de département / pièce d'identité / contrôle technique de moins de 6 mois).

### Avantages / Inconvénients :

- La carte grise collection, exception typiquement française, permet à un véhicule démuné de carte grise de retrouver des papiers lui permettant de circuler à nouveau, sans passage aux Mines.
- Circulation réglementée : la circulation est

libre dans une zone constituée du département d'immatriculation et des départements limitrophes. Mais avant de sortir de cette zone, il convient d'envoyer une déclaration à la préfecture de votre département et à la FFVE, trois jours avant le déplacement.

- Contrôle technique : depuis 1993, les véhicules sont soumis à une visite de contrôle technique. Celui-ci doit être favorable (aucune contre-visite) et avoir été effectué dans les six mois précédant la première demande de carte grise collection. Ensuite, plus besoin de passer le contrôle technique, même si vous vendez votre véhicule. C'est le seul avantage de l'opération. Avantage relatif car le contrôle technique est d'une évidente utilité pour mieux connaître les défauts de son ancienne, comme des cylindres de freins qui se grippent avec le temps.

### Nouveau système d'immatriculation

Dans le nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV), dont la mise en place est prévue en 2008, la carte grise collection sera réservée aux véhicules de plus de 30 ans. Et surtout elle ne dispensera plus de contrôle technique, puisqu'il devra être passé tous les cinq ans (au lieu de deux ans pour les voitures dotées d'une carte grise normale).



# DEMANDE DE DEVIS GRATUIT

**Pour vous faire la meilleure offre, Rétro Assurances tient compte de votre situation personnelle précise**

**Retournez-nous ce coupon dûment rempli à l'adresse suivante : Rétro Assurances - BP 73 - 46400 - SAINT-CERE**

**Personne à assurer :**  adhérent Rétro  Non adhérent Rétro

Nom – Prénom : ..... Adresse : ..... Email : .....

Date de naissance : ..... Date de permis : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Retraits de permis : ..... Motif et nombre de jours : ..... Téléphone : ..... Fax : ..... Heure d'appel souhaitée : .....

## Voire voiture « moderne »

Marque : ..... Modèle (ex : 307) : .....

Type des Mines : .....

Version commerciale (ex : 2.0 HDI 110) : .....

Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation : ...../...../..... Date d'achat : ...../...../.....

Puissance fiscale : .....CV

## Voire contrat actuel

En cours  Résilié au...../...../.....  par vous  par la Compagnie

(motif) : .....

Coefficient de bonus actuel : ..... Obtenu le : ...../...../.....

Compagnie : ..... Garanties / Franchises : .....

Date d'échéance : ...../...../..... Tarif actuel : .....

## Garanties souhaitées

- Tiers simple
- Vol + incendie + bris de glaces
- Tous risques

## Type de garage

- Box privatif.....
- Voie publique.....
- Terrain privé clos.....
- autre (précisez).....

## Profession du conducteur habituel

- Salarié  Fonctionnaire  Artisan  Commerçant  Profession libérale
- Agriculteur  Retraité  Etudiant  Sans profession  Chef d'entreprise

## Usage

Kilométrage annuel estimé : .....

- Privé  Privé et trajet travail  Professionnel (tournées...)

## Sinistres au cours des 36 derniers mois

- Aucun  Un  Deux  Trois

Précisez date et nature svp.....

## Voire habitation

Résidence Principale  Résidence Secondaire Adresse du risque : (si différente de la vôtre)

Maison  Appartement .....

Propriétaire  Locataire Code Postal .....

Piscine  Véranda Ville .....

## Les pièces de votre logement

Autre que : cuisine, office, débarras, salles de bains, WC, antichambre, couloirs, greniers et combles non aménagés

Nombre de chambres : .....

Salon / Salle à manger  1 pièce  2 pièces (surface des pièces >40m<sup>2</sup> ?  Oui  Non)

Bureau

Autre pièce (précisez).....(surface >40m<sup>2</sup>)  Oui  Non

Garage en sous sol (surface).....  Autre type de garage (surface) : .....

Autre bâtiment (surface au sol)..... Nombre de niveaux : .....

## Le capital mobilier que vous voulez assurer

30 000 €  45 000 €  60 000 €  Autre Montant : .....

## La formule de garantie que vous souhaitez

F1 : incendie, dégâts des eaux, RC vie privée, bris de glaces, catastrophes naturelles

F2 : F1 naturelles + vol

F3 : F2 + dommages électriques

F4 : F3 + remplacement à neuf

## Voire contrat actuel

Compagnie : .....

Date d'échéance principale : ...../...../..... Tarif actuel : .....